

DEPENSES ELIGIBLES REALISEES donnant lieu à des factures

Dépenses sur devis non proratisées

Poste* de l'investissement	Montant de l'investissement éligible ⁽¹⁾		Montant total de la facture ou montant correspondant sur la facture			Nom du Fournisseur à l'origine de la facture	N° de la facture	Date de la facture	Date d'acquittement de la facture	Auto-construction
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽²⁾	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽²⁾						
			Idem	Autre montant (à préciser)	TVA npr					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
	□□□□ □□□□, □□□		<input type="checkbox"/>	□□□□ □□□□, □□□	□□□□□□, □□□					<input type="checkbox"/>
TOTAL	□□□□ □□□□, □□□									

* voir Annexe II de la notice explicative

⁽¹⁾ les montants doivent être exprimés hors retenues de garantie

⁽²⁾ Seuls les établissements privés qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des factures TTC (certains établissements publics peuvent être concernés, pour le vérifier, veuillez vous adresser à la Direction générale de la gestion des fonds européens de la Collectivité Territoriale de Martinique)

NOTA : lorsque la facture concerne plusieurs investissements dont certains ne sont pas éligibles, il convient d'indiquer ceux qui sont éligibles (par exemple en surlignant les montants à prendre en compte).

DEPENSES ELIGIBLES REALISEES

Frais salariaux prévisionnels supportés par le demandeur

Description de l'intervention (type de mission)	Poste*	Nom de l'intervenant	Qualification de l'intervenant	Coût salarial (salaire brut + charges patronales) sur la période de base (a)	Nb heures travaillées sur la période de base ⁽¹⁾ par l'agent (b)	Temps réellement consacré à l'opération (nb heures sur la période de base) (c)	Frais salariaux liés à l'opération (d) = (a*c)/b Montant présenté en €
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
							_ _ _ _ _ _ , _ _
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE REMUNERATION							_ _ _ _ _ _ , _ _

(1) La période de base est la période d'exécution de l'opération, elle peut être inférieure à 12 mois. C'est la période qui sert de base au calcul du coût horaire.
Par défaut, le nombre d'heures travaillées par an est de 1607 h. A justifier si différent (par une convention collective, un contrat...). Si le contrat de travail est inférieur à 12 mois, indiquer le nombre d'heures travaillées par l'agent sur la durée du contrat.

* Pour identifier le poste, utiliser l'annexe II de la Notice à l'attention des bénéficiaires potentiels de l'aide pour l'accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles relevant de l'annexe 1 du traité

DEPENSES ELIGIBLES REALISEES donnant lieu à des factures

Autres frais supportés par le demandeur (frais de déplacement, restauration, hébergement)

Nature de la dépense	Cocher la case si dépense forfaitisée	Justificatif joint	Identifiant justificatif (préciser le type de justificatifs)	Montant HT	Montant TTC
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _
TOTAL				_ _ _ _ _ _ , _ _ €	

AUTO-CONSTRUCTION (voir la notice accompagnant la demande de subvention)

J'atteste sur l'honneur avoir effectué les travaux relatifs à l'investissement suivant : _____

Ces travaux comprennent notamment : _____

Le temps passé correspondant représente une charge évaluée à : nombre de jours consacrés à l'action [1] : |_|_|_| j temps journalier consacré à l'action [2] : |_|_|_| h/j

Soit un temps total de ([3] = [1] x [2]) : |_|_|_|_| heures

Soit un coût total de la main d'œuvre de ([3] x SMIC horaire⁽¹⁾) : |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| €

¹ SMIC au 01/01/2015 = 9,61 €/h

NOTA : le coût de la main d'œuvre pour l'auto-construction est évalué au maximum à 50% du montant HT des matériaux et de la location de matériel utilisés pour cette auto-construction.

Forfait lié à des plantations de cannes à sucre, bananes, vergers

Type de culture Bananes – cannes - vergers	Variété plantée	N° d'ilot	N° parcelles plantées	Date réelle de plantation	Surface (ha) a	Coût forfaitaire (ha) b	Dépenses forfaitaires a * b
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□
TOTAL des dépenses prévues [A'] $\Sigma (a * b)$				□□□□□□□□	□□□, □□□	□□ □□□□, □□□	□□□□ □□□□, □□□

⁽¹⁾ Cocher la case nécessaire. Seuls les établissements publics qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses et des recettes TTC

- * Veuillez cocher la case si nécessaire.
 - Plantations et replantation de cultures non annuelles (coûts forfaitaires) :
 - 3 300 €/ha pour la canne ;
 - 6 535 €/ha pour la banane ;
 - 6 895 €/ha pour les vergers.

Les plantations de cultures pérennes ne sont éligibles que s'il s'agit de nouvelles variétés ou lorsque ces plantations interviennent avant la fin du cycle de vie naturel de la plante (7 ans pour la banane et la canne) à des fins d'augmentation de la productivité.

L'opération de plantation est aidée à hauteur de 50% du coût forfaitaire pour la banane et, à hauteur de 65% du coût forfaitaire pour les vergers et la canne.

Direction des fonds européens de la CTM, Immeuble Pyramide au 165-167, Route des Religieuses, 97200 Fort-de-France
 Tél. : 0596 59 89 00 - Mail : guichet.europe@collectivitedemartinique.mq

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- Que je n'ai (nous n'avons) pas sollicité pour le même projet et les mêmes investissements, une ou des aides autres que celles indiquées sur le présent formulaire de demande de paiement,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Certifié exact et sincère, le | | | | | | | | | | à _____

Signature(s), qualité(s) et état(s) civil(s) du demandeur ou du représentant légal *(visé en page 1)*

Cachet du demandeur

Je suis informé(e) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt et la Région Martinique. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations me concernant, je peux m'adresser à la Direction générale de la gestion des fonds européens de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Toutes les pages de ce formulaire doivent être présentes pour constituer une demande complète.